

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 3 février 2014**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la  
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions  
de ce Conseil, ce troisième jour du mois de février deux mille quatorze, à laquelle  
séance sont présents :

Présent (s) :                    Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
   Monsieur Alexandre Girard, Conseiller  
   Madame Marie-Noëlle Mercier, Conseillère  
   Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
   Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absent (s) :                    Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa  
Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 - PRIÈRE**

Mme Mélissa Girard, Mairesse, fait la prière d'usage.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

La Mairesse constate la présence de 5 Conseillères et Conseillers, donc il y a  
quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2014;
5. Priorités locales Sûreté du Québec 2014;
6. Demande de rencontre avec la MRC de Charlevoix-Est dans le dossier de  
gestion des boues septiques;
7. Remboursement du permis d'alcool pour le tournoi d'hockey mousse;
8. Demande de rencontre avec le Syndicat de l'UPA de Charlevoix-Est en  
référence au dossier hexazinone;
9. Achats pour le service incendie;
10. Résolution au MTQ pour les démarches de réduction de la vitesse (entrée rue  
Notre-Dame et entrée rue de la Forêt);
11. Ventes pour défaut de paiement des taxes;
12. Demande de commandite ou de support financier pour la Semaine de l'action  
bénévole 2014;
13. Inscription de l'inspectrice municipale au congrès de la COMBEQ 2014;
14. Cotisation 2014-2015 au regroupement pour l'intégration sociale de  
Charlevoix;
15. Formation sur l'interface opérateur avec la firme Filtrum Construction;

16. Varia;
  - A) Avance de fonds pour le tournoi d'hockey mousse;
  - B) Invitation de la part du Musée de Charlevoix pour une dégustation de Vins & fromages;
  - C) Demande de commandite provenant de l'OPP de l'école Fernand-Saindon;
17. Correspondance;
18. Comptes à ratifier de janvier 2014;
19. Comptes à payer de janvier 2014;
20. Salaires du mois de janvier 2014;
21. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères;
22. Période de questions allouée aux contribuables;
23. Levée de l'assemblée.

#### RÉSOLUTION 2014-02-2405

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2014**

#### RÉSOLUTION 2014-02-2406

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 13 janvier 2014 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

#### **5 – PRIORITÉS LOCALES SÛRETÉ DU QUÉBEC 2014**

#### RÉSOLUTION 2014-02-2407

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De prioriser :

- De faire respecter les arrêts obligatoires;
- Crissement des pneus dans les cours publics (école, caisse, église, terrains municipaux);
- La vitesse excessive dans les rues municipales et dans le noyau villageois;
- Surveillance accrue pour les VTT et Quad.

#### **6 – DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LA MRC DE CHARLEVOIX-EST DANS LE DOSSIER DE GESTION DES BOUES SEPTIQUES**

#### RÉSOLUTION 2014-02-2408

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De communiquer avec la MRC de Charlevoix-Est afin d'avoir quelques suggestions de dates pour organiser une rencontre d'information pour la population dans les bureaux de la municipalité concernant la gestion des boues septiques.

**7 – REMBOURSEMENT DU PERMIS D'ALCOOL POUR LE TOURNOI D'HOCKEY MOUSSE**

RÉSOLUTION 2014-02-2409

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'offrir, sous forme de don, un remboursement à la maison des jeunes de 249,00\$ ce qui couvre les frais pour le permis d'alcool demandé par la maison des jeunes Esper-Ados.

**8 – DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LE SYNDICAT DE L'UPA DE CHARLEVOIX-EST EN RÉFÉRENCE AU DOSSIER HEXAZINONE**

RÉSOLUTION 2014-02-2410

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De mandater Mme Mélissa Girard, M. Alexandre Girard ainsi que les personnes ressources compétentes dans le dossier, si besoin il y a, afin de rencontrer le syndicat de l'UPA de Charlevoix-Est en référence au dossier hexazinone.

**9 – ACHATS POUR LE SERVICE INCENDIE**

RÉSOLUTION 2014-02-2411

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De procéder aux achats suivants : 2 bunkers, 2 supports de lanterne, 2 paires de gants de protection, 2 cagoules Nomex, pied-de-biche (barre de force) Quick Bar, 2 aérosols, 4 protecteurs de filet, 1 paire de bottes au montant de 3 613,98\$ plus les taxes applicables.

**10 – RÉSOLUTION AU MTO POUR LES DÉMARCHES DE RÉDUCTION DE LA VITESSE (ENTRÉE RUE NOTRE-DAME ET ENTRÉE RUE DE LA FORÊT)**

RÉSOLUTION 2014-02-2412

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens ont demandé à la municipalité de réduire la vitesse à 50 km/h à l'entrée de la rue Notre-Dame et à l'entrée de la rue de la Forêt;

CONSIDÉRANT QUE la vitesse fait partie des priorités locales de la municipalité pour l'année 2014;

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec a effectué des opérations soutenues qui démontrent qu'il y a une problématique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De demander au MTQ une réduction de la vitesse à 50 km à l'entrée de la rue Notre-Dame et à l'entrée de la rue de la Forêt.

## **11 – VENTES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

### **RÉSOLUTION 2014-02-2413**

CONSIDÉRANT l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts préparé et soumis suivant l'article 1022 du *Code municipal du Québec* pour approbation du conseil;

CONSIDÉRANT QU'un avis recommandé a été expédié aux propriétaires concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

- D'approuver l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts soumis au conseil;
- De transmettre cet état à la MRC de Charlevoix-Est, en vue de la vente pour défaut de paiement des taxes;
- De transmettre en même temps cet état à la Commission scolaire de Charlevoix
- D'autoriser, suivant l'article 1038 du *Code municipal*, Mme Marcelle Pedneault, directrice générale/ secrétaire-trésorière, ou Mme Sylvie Dassylva, directrice générale pour assister à la vente de ces immeubles. Ces derniers sont autorisés à enchérir et acquérir, le cas échéant au nom de la municipalité, les immeubles situés sur le territoire de la municipalité qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

c. c. MRC Charlevoix-Est

## **12 – DEMANDE DE COMMANDITE OU DE SUPPORT FINANCIER POUR LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2014**

### **RÉSOLUTION 2014-02-2414**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 21 janvier 2014 une lettre de la part de l'Association Bénévole de Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander une commandite ou un support financier pour la Semaine de l'action bénévole 2014;

CONSIDÉRANT QU'une participation de la part de la municipalité sous forme de commandite ou de support financier nous permettrait de nous afficher comme organisation responsable socialement et par le fait même, fera profiter votre entreprise de la visibilité médiatique qu'un évènement semblable suscite;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande de l'Association Bénévole de Charlevoix, car cela ne fait pas partie de la politique de don de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

**13 – INSCRIPTION DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE AU CONGRÈS DE LA COMBEQ 2014**

**RÉSOLUTION 2014-02-2415**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire l'inspectrice municipale au congrès de la COMBEQ 2014 au Fairmont Le Manoir Richelieu les 1er, 2 et 3 mai 2014 au montant de 550,00 \$ plus les taxes applicables et de payer les frais inhérents.

**14 – COTISATION 2014-2015 AU REGROUPEMENT POUR L'INTÉGRATION SOCIALE DE CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2014-02-2416**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de cotisation de la part du regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix (R.I.S.C);

CONSIDÉRANT QUE le montant de la cotisation pour les municipalités est de 0,09 \$ par contribuable;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la demande du regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix et de leur faire parvenir un chèque au montant de 76,41 \$.

**15 –FORMATION SUR L'INTERFACE OPÉRATEUR AVEC LA FIRME FILTRUM CONSTRUCTION**

**RÉSOLUTION 2014-02-2417**

Il EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De déléguer M. Serge Dufour, Mme Marcelle Pedneault, Mme Sylvie Dassylva, M. Alexandre Girard et Mme Mélissa Girard à suivre ladite formation et de plus, la municipalité demandera quelques suggestions de dates, et ce, en mars seulement à la firme Filtrum Construction afin d'être en mesure de fixer une date de rencontre.

**16 – VARIA**

**A) – AVANCE DE FONDS POUR LE TOURNOI D'HOCKEY MOUSSE**

**RÉSOLUTION 2014-02-2418**

Il EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser la municipalité de Notre-Dame-des-Monts à procéder à une avance de fonds pour le tournoi d'hockey mousse au montant de 1 000,00\$ sous présentation de pièces justificatives.

**B) – INVITATION DE LA PART DU MUSÉE DE CHARLEVOIX POUR UNE DÉGUSTATION DE VINS & FROMAGES**

**RÉSOLUTION 2014-02-2419**

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De procéder à l'achat d'une carte au montant de 125,00 \$ et de déléguer Mme Mélissa Girard, mairesse à assister à la vingtième dégustation annuelle de Vins & Fromages du Musée de Charlevoix.

**C) DEMANDE DE COMMANDITE PROVENANT DE L'OPP DE L'ÉCOLE FERNAND-SAINDON**

**RÉSOLUTION 2014-02-2420**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 20 janvier 2014 une lettre de la part de l'OPP de l'école Fernand-Saindon;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité son appui par la commandite des saucisses qui seront vendues lors du tournoi d'hockey mousse;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà payé le permis de boisson au montant de 249,00 \$ concernant ledit tournoi d'hockey mousse;

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande de l'OPP de l'école Fernand-Saindon, car la municipalité considère le paiement du permis de boisson comme commandite.

**17 – CORRESPONDANCE**

**RÉSOLUTION 2014-02-2421**

- Solugaz nous avise que le 1er mars 2014, les prix des gaz industriels et alimentaires seront majorés de 3 % et les frais de livraison seront également augmentés à compter de cette date, et ils seront désormais de 9,95 \$.
- Le réseau québécois de villes et villages en santé invite la municipalité à s'inscrire à la 9e édition de la Fête des voisins qui aura lieu le 7 juin prochain.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la correspondance ci-dessus mentionnée, soit et est, par la présente adoptée par le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

#### **18 – COMPTES À RATIFIER DE JANVIER 2014**

##### **RÉSOLUTION 2014-02-2422**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration : 23 355,22 \$

Eau potable

Total : 23 355,22 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1213,1217, 1219, 1220, 1222.

#### **19 – COMPTES À PAYER DE JANVIER 2014**

##### **RÉSOLUTION 2014-02-2423**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de janvier 2014 :

Fonds d'administration : 126 314,59 \$

Eau potable : 152,84 \$

TOTAL : 126 467,43 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de janvier 2014 au montant de 126 467,43 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de **126 467,43\$**;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

#### **20 – SALAIRES DU MOIS DE JANVIER 2014**

##### **RÉSOLUTION 2014-02-2424**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois janvier 2014 au montant de 8 363,01\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de janvier 2014 au montant de 8 363,01 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO 1214, 1218,1221, 1223.

### **21 – RAPPORT DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

### **22 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

### **23 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION 2014-02-2425**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19 heures 45.

---

Mélissa Girard  
Mairesse

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 3 mars 2014.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.